# Vous travaillez pour la navigation rhénane et intérieure (CP 139)? Vous avez donc droit à une prime syndicale!

# Période de référence/affiliation:

01/01/2017 - 31/12/2017

### **Conditions:**

Etre en service le 31 décembre 2017 OU être au chômage jusqu'au 31 décembre 2017, suite à une occupation dans la CP 139.

### **Montant:**

€ 237

## **Attestations:**

Le fonds social vous fera parvenir une attestation que vous devez remettre dûment complétée à votre secrétariat CGSLB.

# Que doit figurer sur l'attestation?

- 1. Votre numéro d'affiliation CGSLB
- 2. Votre nom

# **Paiement:**

Le paiement sera effectué à partir du 12/01/2018.



